

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD NIVERNAIS

Le 02 Avril 2024 à dix-huit heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais, légalement convoqué, s'est réuni au Village Portuaire de la Jonction à Decize sous la présidence de Régine ROY, Présidente. **Date convocation** : 26 Mars 2024. **Présents** : AUGER Catherine, BARBIER Daniel, BERNARD Colette, BORNET Carole ; CAILLOT Daniel, CHARLOT Alexandre ; CLAVEL Eric, COLAS David, DAGUIN Gérard, FOREST Jean-Yves, GATEAU Mireille, GAUTHERON François, HOURCABIE Guy, JAMET Christine, MAZOIRE Guy, MONNETTE Jean-Marie, MOREAUX Jacques, RENARD Cyril, ROY Barbara, ROY Régine, SCHWARZ François, SIMONNET Pascale, THEVENARD Pierre, THEVENET Pascal ; VENUAT Eric, VINCENT Michel, VINGDIOLET Marie-Christine, **Excusés** : BARBIER Roger (pouvoir à Colas D.); DUMONT Sylvie, ESCURAT Elisabeth, JOACHIM Mélanie (pouvoir à Monnette JM.), LEMOINE Fernand (pouvoir à Daguin G.), LEROY Anne (pouvoir à Venuat É.), LOUHET Damien (pouvoir à Gateau M.), MARTIN Michel (pouvoir à Roy R.), MOREAU Alain, ROLLIN Philippe (pouvoir à Bernard C.), **Absents** : BOUILLON Sandra, BOUZOUA Yasmina, FONGARO Laurent ; GIRARD Pascal, GUYOT Justine, JAILLOT Annick, SAURAT Jean-François ;. **Secrétaire de séance** : COLAS David **En exercice** : 44. **Présents** : 29. **Votants** : 36

### 13. Affaires financières – Vote des taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Suivant le contexte inflationniste et la revalorisation des bases fiscales à 4,2 %, les produits attendus 2024 et les taux sont les suivants :

➤ Pour la commune de Saint Germain Chassenay

*Zone 10 EXV200 ST GERMAIN*

Le SYCTOM de Saint Pierre le Moûtier nous a communiqué un produit attendu de 31 916 €, le taux de cette zone doit être à 11,73 % pour atteindre ce produit.

➤ Pour les communes de Cossaye, Laménay sur Loire, Lucenay les Aix et Toury-Lurcy

Suivant la délibération, le SICTOM Nord Allier nous a communiqué un produit attendu de 258 854 €, les taux doivent être pour les zones concernées comme suit pour atteindre ce produit :

Zone	Taux 2024
01 SICTOM_NA_C0,5_BRASLATERAL (01 Cossaye, Laménay, Lucenay)	11,90 %
05 SICTOM_NA_C1_SPEC (05 E EXV200 K087 Lucenay)	15,90 %
04 SICTOM_NA_C1 (06 Cossaye, Lucenay et 04 Toury Lurcy)	13,90 %
08 SICTOM_NA_C0,5 (08 Cossaye, Laménay, Lucenay)	11,90 %

➤ Sur le secteur de collecte en régie

Suivant la délibération 2023-060 du 27/06/2023 sur la fusion des zones et pour atteindre le produit de 2 343 000 € nécessaire à l'équilibre du budget, le taux doit être fixé comme suit :

2023	2024	Taux 2024
02 REGIE C1	02 REGIE C1	11,30 %
09 EXV200 AVRIL FLEURY		

Madame la Présidente **demande au Conseil Communautaire** :

- **De les approuver**

Actée d'une abstention, le Conseil, après en avoir délibéré, agréé la proposition

**Fait à Decize, le 02 Avril 2024**

**AR Prefecture**

058-200067700-20240402-2024\_030-DE  
Reçu le 04/04/2024

Certifié exécutoire par la Présidente,  
Compte tenu de la transmission  
En Préfecture le 04/04/2024  
Et de la publication le 04/04/2024

La Présidente

La Présidente,

R. ROY